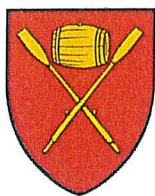


Buchillon



**CONSEIL COMMUNAL
DE BUCHILLON**

Rue Roger de Lessert 10
1164 Buchillon

Préfecture de Morges
Place St-Louis 4
1110 Morges

Buchillon, le 17 mars 2026

PRÉAVIS MUNICIPAL N°01/2026

Préavis municipal N°01/2026 relatif à l'assainissement et transformation partielle de la Patinoire de Morges en complexe sportif régional quatre-saisons – participation au financement de CHF 63'000.- sous la forme d'une charge d'exploitation de CHF 2'100.- par an durant 30 ans

Le Conseil communal de Buchillon lors de sa séance du 17 mars 2026 :

- vu le Préavis municipal N°01/2026
- ouï le rapport de la Commission des finances
- ouï le rapport de la Commission ad hoc
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

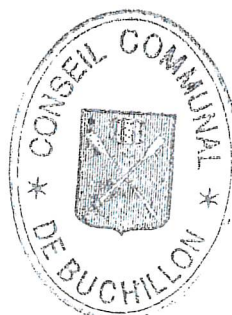
Décide à une forte majorité, avec un avis contraire et aucune abstention :

1. D'adopter le préavis N°01/2026 relatif à l'assainissement et la transformation partielle de la patinoire de Morges en complexe sportif régional Quatre Saisons;
2. D'autoriser le Municipalité à fixer durant 30 ans une charge annuelle d'exploitation de CHF 2'100.- au bénéfice de ce projet, soit un total de CHF 63'000.-;
3. D'autoriser la Municipalité à établir une convention avec la commune de Morges fixant les modalités de cette collaboration.

Au nom du Conseil communal :

Le Président

Beat Schmied



La Secrétaire

Sandra Breffling